



**Fédération Syndicale Unitaire**  
**Section départementale du Jura**  
Maison des Syndicats  
76 rue Saint Désiré - BP 38  
39001 Lons-le-Saunier  
Tel : 03 84 47 12 64 Mail : [fsu39@fsu.fr](mailto:fsu39@fsu.fr)  
<http://sd39.fsu.fr>

## **Comité technique spécial départemental du Jura**

*Séance du mardi 17 mars 2015*

### **Déclaration préalable**

Alors que la réforme du collège a été dévoilée lors du conseil des ministres du 11 mars, ce ctsd se réunit pour examiner les conséquences concrètes de la dotation insuffisante attribuée aux collèges du Jura. L'analyse des documents de travail montre à l'échelle du département, les conséquences des politiques de suppressions massives de postes depuis de nombreuses années puis de créations insuffisantes (dont le Jura n'a pas encore vu la couleur). Comment dresser le tableau, au demeurant caricatural, d'un collège « profondément inégalitaire triant davantage les élèves qu'il ne les accompagne dans la réussite, [...] monolithique dans son approche disciplinaire » en passant sous silence les conséquences des choix politiques qui ont abouti à ce constat ? En effet, la réduction régulière et inexorable des moyens a conduit à mettre les enseignants dans des conditions d'enseignement de plus en plus difficiles. Au quotidien, dans leurs classes, ils se battent et relèvent le défi malgré l'augmentation des effectifs par classes, la diminution des moyens pour le travail en groupes, la disparition de dispositifs divers d'aide ou d'accès à la culture etc... Ainsi, les établissements du département sont contraints de faire le choix entre travail en groupes allégés dans quelques rares disciplines et classes à effectifs pléthoriques pour la plupart des autres disciplines, pour deux voire trois niveaux ou l'ouverture d'une classe de plus sans aucun groupe allégé pour permettre à l'ensemble des élèves d'un niveau de travailler dans des conditions moins défavorables dans toutes les disciplines. Cette année encore dans le Jura, la balance créations/suppressions sera défavorable. La création artificielle de compléments de service, parfois pour 3 à 4 heures seulement, pour attribuer des heures supplémentaires fragilise les équipes pédagogiques et représente un frein à la concertation et la mise en oeuvre de projets interdisciplinaires. Elle touche désormais également les collèges urbains et périurbains les plus « peuplés » du département. La multiplication de petits blocs de moyens provisoires et la nomination tardive des personnels de remplacement accentuent d'autant les difficultés des établissements.

La réforme du collège telle qu'annoncée sera-t-elle en mesure de résoudre ces problèmes ? De vaincre enfin la difficulté scolaire touchant 15 à 20 % des collégiens ? On peut en douter. Les 4 000 postes créés ne sont pas en nombre suffisant pour permettre une diminution significative des effectifs des classes, et les moyens alloués ne permettent pas de généraliser le travail en groupe. L'interdisciplinarité peut être un outil pour faire réussir les élèves. Elle a son intérêt pour qu'ils établissent des liens entre les savoirs mais elle n'est pas une fin en soi, et surtout pas LA baguette magique permettant à elle seule de résoudre les difficultés scolaires. Elle nécessite des moyens de concertation et de formation qui ne sont pas programmés. L'introduction de la LV2 en 5<sup>ème</sup> ne peut avoir de sens qu'avec le maintien des horaires de LV sur tous les niveaux, ce qui ne semble pas être le cas.

Faire réussir tous les élèves passe par de meilleures conditions d'apprentissage, des enseignants formés à des pratiques pédagogiques diversifiées, des salaires revalorisés. C'est pourquoi la FSU appelle à la grève interprofessionnelle le 9 avril, pour les emplois, les salaires et l'amélioration des conditions de travail.